

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche
N°2025/09-34

Objet : Décision Modificative n°2 au Budget principal

L'an deux mille vingt-cinq,

Le trente septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Philippe DESBOIS, Jean-Marc FRUCTUS, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Clotilde FRETÉ, Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE, Sophie LAFEUILLADE, Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Éric FROMMWEILER.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Gilles STUDNIA
Christian GHEZ à Isabelle TRAPPIER
Karel KURZWEIL à Gérard PARFAIT
Michel MOREAU à Dominique GERBERT
Stéphanie NOGUES à Karine DUBOIS
Jérôme FENAILLON à Jean-Philippe ANTOINE

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Isabelle TRAPPIER, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

PROJET DE DELIBERATION

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur ;

Vu le budget primitif 2025 voté le 25 mars 2025 ;

Vu la décision modificative n° I voté le 17 juin 2025 ;

Considérant la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements de crédits ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
À l'unanimité

Approuve la décision modificative numéro 2 telle que détaillé :

VILLE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE		DM n°2	2025	
BUDGET COMMUNAL				
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D - 739331 - FSRIF		154 000,00		
TOTAL 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		154 000,00		
D - 023 – Virement à la section d'investissement	- 154 000,00			
TOTAL 023 – Virement à la section d'investissement	- 154 000,00			
Total FONCTIONNEMENT	- 154 000,00	154 000,00		
INVESTISSEMENT				
D - 21538 - AUTRES RESEAUX	- 31 200,00			
D - 21352 – BATIMENTS PRIVES	- 154 000,00			
TOTAL 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 185 200,00			
R - 021 – Virement de la section de fonctionnement			- 154 000,00	
TOTAL 021 Virement de la section de fonctionnement			- 154 000,00	
D - 2031 – FRAIS D'ETUDES		31 200,00		
TOTAL 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		31 200,00		
Total INVESTISSEMENT	- 185 200,00	31 200,00	- 154 000,00	

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 01 octobre 2025

La secrétaire de séance

Isabelle TRAPPIER




Le Maire

1^{er} Vice-président de la Communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA



Mis en ligne le 01-10-2025

Document rendu exécutoire le 01-10-2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur
Général des Services
Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20251007-2025-09-34-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2025